



Service de surveillance des communes

Service de surveillance  
des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

Extrait du Registre des délibérations  
du Conseil municipal

Séance du 5 mai 2014

**Présents:** M. Pascal ALTENBACH (UDC), Mme Fabienne AUBRY CONNE (HP), Mme Olga BARANOVA (S), Mme Marie BARBEY (DC), M. Olivier BAUD (EàG), M. Gary BENNAIM (PLR), M. Javier BRANDON (S), M. Simon BRANDT (PLR), Mme Natacha BUFFET (PLR), Mme Sandrine BURGER (Ve), M. Rémy BURRI (PLR), M. Grégoire CARASSO (S), M. Sylvain CLAVEL (HP), Mme Sophie COURVOISIER (PLR), M. Roland CROT (UDC), Mme Linda DE COULON (PLR), M. Alain DE KALBERMATTEN (DC), M. Guy DOSSAN (PLR), M. Alpha DRAME (Ve), Mme Hélène ECUYER (EàG), Mme Laurence FEHLMANN RIELLE (S), Mme Vera FIGUREK (EàG), M. Olivier FIUMELLI (PLR), Mme Jannick FRIGENTI EMPANA (S), M. Pierre GAUTHIER (EàG), M. Adrien GENECAND (PLR), M. Morten GISSELBAEK (EàG), Mme Corinne GOEHNER-DA CRUZ (S), Mme Sandra GOLAY (HP), M. Alfonso GOMEZ (Ve), M. Jean-Philippe HAAS (MCG), M. Pascal HOLENWEG (S), Mme Florence KRAFT-BABEL (PLR), M. Jean-Charles LATHION (DC), M. Laurent LEISI (MCG), Mme Christiane LEUENBERGER-DUCRET (S), Mme Danièle MAGNIN (MCG), Mme Estelle MARCHON (HP), M. Antoine MAULINI (Ve), M. Carlos MEDEIROS (MCG), M. Jacques PAGAN (UDC), M. Daniel-Dany PASTORE (MCG), M. Robert PATTARONI (DC), Mme Maria PEREZ (EàG), Mme Annina PFUND (S), Mme Patricia RICHARD (PLR), M. Lionel RICOU (DC), Mme Maria Vittoria ROMANO (S), M. Pascal RUBELI (UDC), M. Marc-André RUDAZ (UDC), Mme Alexandra RYS (DC), M. Vincent SCHALLER (PLR), M. Tobias SCHNEBLI (EàG), M. Gilbert SCHREYER (UDC), M. Daniel SORMANNI (MCG), M. Pascal SPUHLER (MCG), Mme Virginie STUDEMANN (S), Mme Brigitte STUDER (EàG), M. Vincent SUBILIA (PLR), Mme Martine SUMI (S), Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), M. Sylvain THEVOZ (S), Mme Catherine THOBELLEM (Ve), Mme Nicole VALIQUER GRECUCCIO (S), M. Pierre VANEK (EàG), M. Alexandre WISARD (Ve), Mme Delphine WUEST (Ve), M. Christian ZAUGG (EàG).

1) Biffer ce qui ne convient pas

2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas

*Le Conseil municipal, réuni en séance <sup>1)</sup> ordinaire  
<sup>2)</sup> extraordinaire*

3) L'affichage doit intervenir à partir du 6<sup>e</sup> et au plus tard du 8<sup>e</sup> jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).

*a pris la délibération suivante, qui sera affichée le 15 mai 2014*

4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

**Objet: PR-1075**

Crédit de 35 000 000 de francs destiné à soutenir la création de logements sociaux par la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à [communes.administration@etat.ge.ch](mailto:communes.administration@etat.ge.ch)

Date: 7 mai 2014

Signature/s: Pascal Rubel, président

Lionel Ricou, secrétaire